

Le 30 novembre 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### MOUVEMENT DE GREVE DES MEDECINS LIBERAUX : CONSEILS AUX PATIENTS

**Une grève des médecins libéraux est annoncée les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2022. Un certain nombre de cabinets de la région seront ainsi fermés. Au regard des situations de fortes tensions rencontrées depuis plusieurs semaines dans les services d'urgences de la région, liées à la circulation concomitante de plusieurs virus hivernaux (bronchiolite, grippe, Covid-19...), l'ARS Grand Est appelle la population à éviter de reporter sur ces services une demande de soins qui pourrait être différée.**

Les services d'urgences et le SAMU de la région sont en alerte mais pourront difficilement faire face à un report massif des patients ne trouvant pas de réponse en ville.

Afin de préserver la capacité de réponse du système de santé aux besoins de soins urgents ou ne pouvant être reportés, l'ARS recommande les principes suivants :

- Si vous aviez rendez-vous avec votre médecin et qu'il est en grève, le médecin ou son secrétariat vous aura normalement contacté afin de reprogrammer avec vous un rendez-vous à une autre date. En cas de doute, contactez votre médecin.
- Si votre médecin est en grève et que vous avez besoin de soins, privilégiez le recours au dispositif **de soins non programmés** en ville si un tel dispositif est opérationnel (maisons médicales de garde, centre de soins non programmés, etc...).
- **Toutes les nuits**, le dispositif spécifique de **permanence des soins ambulatoires** (service de garde des médecins généralistes) sera garanti, des réquisitions étant effectuées en lien avec les professionnels libéraux. Pour toute demande médicale pendant cette période, contactez directement le 15. Vous serez orienté en fonction de votre situation médicale.
- **Appelez le 15 avant tout déplacement aux urgences** afin d'avoir une première réponse médicale immédiate et, si besoin, d'être bien orienté par rapport à votre situation de santé.

En cas d'urgence, pour un adulte ou pour un enfant, contactez le 15, accessible 24h/24h.

#### Contact presse

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)